



## COMMUNIQUE DE PRESSE

DCA des Olonnes : l'association a renouvelé son bureau et a réaffirmé sa détermination à lutter contre les nuisances aériennes et l'extension de l'aérodrome des Sables d'Olonne-Talmont.

À la suite de l'élection de son conseil d'administration, l'association s'est dotée d'un nouveau bureau le 13 janvier 2025.

Celui-ci tient à remercier les membres de l'ancien bureau pour leur dévouement ainsi que pour l'ensemble des résultats obtenus lors de la précédente mandature. La voix de la DCA des Olonnes est maintenant une voix qui compte dans le débat agitant les habitants de l'agglomération. Ce débat qui porte sur les nuisances engendrées par les activités aériennes sur notre territoire, s'est cristallisé autour du projet de confortement de l'aérodrome de la Lande.

Que ce soit au niveau du bilan économique, de l'impact environnemental ou de la maîtrise des nuisances, ce projet coûteux est contraire à l'intérêt général. À l'occasion de l'enquête publique, l'agglomération des Sables d'Olonne n'a pas répondu aux interrogations des nombreux contributeurs. Elle a tout simplement pris acte d'une opposition massive au projet (84%), sans remettre en cause le bienfondé de celui-ci.

Force est de constater que nos élus sont restés sur leur position et ont décidé de passer en force sur ce dossier. Ce constat oblige donc l'association DCA des Olonnes à renforcer et prolonger la mobilisation en cours contre un projet qui n'a pas démontré sa rentabilité économique, ni ses bénéfices pour les habitants de l'agglomération.

L'association ne doute pas que cette mobilisation permettra d'obtenir une prise de conscience par nos élus actuels, mais aussi par nos futurs élus, des nombreuses incohérences de ce dossier.

Les Sables d'Olonne, le 17.02.2025